

POLITIQUE REACH – ROHS

/ Qualité / SMQ Qualité 2020 / Communication / Politique REACH ROHS-200103 .doc

La société **CARTOFLEX** est certifiée **ISO 9001 v 2015** par Bureau Veritas pour le système de management de la Qualité de l'ensemble des activités.



OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES REACH

CARTOFLEX s'engage à minimiser l'impact de son organisation sur l'**Environnement** par les actions suivantes :

- le refus de tout produit contenant des substances nocives de type SVHC
- la demande systématique lors de chaque commande fournisseur de respecter l'obligation de l'application de la réglementation REACH – ROHS.

Tous nos Fournisseurs et Sous-Traitants font partie de l'Espace Économique Européen. Nous ne sommes donc pas « importateur » de substances.

De plus, aucun de nos fournisseurs n'a déclaré, pour les produits livrés dans nos locaux, de substances classées dangereuses ou incluses dans la liste candidate à autorisation SVHC.

C'est pourquoi, tous nos produits livrés sont conformes à la réglementation REACH.

Olivier CORDA, Gérant, 03/01/2020

